

Moniteur fédéral - Niveau III

Diplôme mis en place par la commission nationale de formation et piloté par les Comités Régionaux (CoReg).

Conditions d'admission

Etre volontaire et motivé.

Etre licencié FFCT.

Avoir 18 ans minimum.

Prérequis

Etre titulaire du diplôme d'initiateur depuis au moins 1 an.

PSC1 acquis.

Prérogatives :

Il enseigne les différentes techniques sur route ou à VTT.

Il programme et encadre les activités pour tous les publics au sein du club (école de cyclotourisme, sorties adultes).

Il conçoit et assure l'encadrement de séjours FFCT.

Il participe aux actions de formation.

Il peut occuper des fonctions de Délégué (régional ou départemental) à la formation.

Mise en œuvre :

La formation est dirigée par un instructeur fédéral, assisté d'un ou plusieurs cadres fédéraux (DTN, CTN, instructeur, instructeur stagiaire, voire moniteur et selon les besoins, d'intervenants spécialisés)

Mise en pratique des différents thèmes abordés lors des stages "animateur – Initiateur sur route et en VTT".

Qualification

Le stage est placé sous la tutelle de la CNF et conduit par le délégué régional à la formation.

L'évaluation de la formation est validée au terme du stage, par le directeur de stage et l'équipe pédagogique.

Le moniteur est stagiaire pendant 1 an. C'est la production du rapport d'activité qui valide son diplôme.

La qualification de moniteur est soumise à une réactualisation des connaissances (minimum 1 fois / 3 ans). La réalisation d'un rapport d'activité annuel est à transmettre au DRF.

Programme de formation

48 heures (6 j)

1. La présentation du stage
2. Communication : Expression orale en soirée
3. Le rôle et fonction du moniteur
4. Comportement et l'adaptation physiologique de l'organisme à l'effort en cyclotourisme
5. Comportement physiologique des différents publics
6. Méthodologie adaptée à la construction de séances
7. Préparation de séances techniques (route et VTT)
8. Gestion de la vie collective et citoyenne dans le cadre de séjour (Préparation à la gestion de groupe d'enfants ou d'ados hors vélo)
9. Epreuves sur le terrain avec les jeunes et jeux hors vélo
10. Réalisation de la randonnée à thème en présence d'un groupe de jeunes avec bilan et consignes au départ
11. Conduite de séances techniques + débriefing
12. Séjours et Organisation des activités spécifiques adultes
13. Utilisation d'un GPS, le repérage de circuits (véloenfrance)
14. Préparation d'un itinéraire, lecture de paysage
15. Sortie préparée regroupant GPS, lecture de paysage, animation nature et le comportement citoyen
16. Evaluations et bilan de stage

Contenus à développer

1) Présentation du stage

2) Communication : Expression orale en soirée

3) Rôle et fonctions du moniteur

1 h

4) Comportements et adaptation physiologique de l'organisme à l'effort en Cyclotourisme

(Le cyclotourisme pour se constituer et entretenir le capital santé du jeune au senior).

6h

Etre capable :

- De définir les bienfaits potentiels d'une pratique sportive pour les enfants, les adultes et les seniors.
- De caractériser les différents publics leurs besoins physiologiques et leurs limites ; de l'enfant au 3ème âge.
- D'identifier les risques liés à l'effort physique et les dangers d'une pratique physique anarchique.
- De comprendre comment l'organisme s'adapte à l'effort lors d'une pratique cycliste variée et multiforme.
- De proposer des séances adaptées aux différents pratiquants (enfant, adulte, sénior) pour progresser
- De savoir comment s'organise un test à l'effort et d'en comprendre l'intérêt.
- D'utiliser un cardio fréquencemètre et de personnaliser des zones cibles, pour soi et pour les autres.

5) Comportement des différents publics

1h

Etre capable :

- De comprendre l'évolution psychologique et le comportement allant des enfants aux séniors.
- D'identifier les attentes des différents publics (enfants, ados, adultes, seniors).
- De définir, les grandes lignes de l'apprentissage .

6) Méthodologie adaptée à la construction de séances

1h

Etre capable :

- De définir les fondamentaux d'une séance, d'un cycle d'apprentissage.
- De préparer une fiche pédagogique de séance.
- De construire des séances sur des thèmes techniques en route ou VTT
Conduite, freinage, changement de vitesse, relais, franchissements...
- De construire des séances sur des thèmes de découverte.

7) Préparation de séances techniques (route ou VTT)

1h

Etre capable :

- De construire des séances (évaluation, exercices, mise en situation, progression....).

8) Gestion de la vie collective et citoyenne dans le cadre de séjour

(Préparation à la gestion de groupe d'enfants ou d'ados en soirée ou activité annexe)

(Peut servir d'évaluation pédagogique – préparation activités des jeunes)

2h

Etre capable :

- D'assurer l'organisation de la vie collective et citoyenne en séjour.
- De construire des séances (grands jeux, activité collective, jeux d'adresse....).
- D'assurer l'animation du groupe hors activité vélo.

9) Encadrement avec les jeunes sur le terrain

4h

Etre capable :

- D'assurer l'encadrement des jeunes lors de pratiques vélo.

10) Réalisation de la randonnée à thème en présence d'un groupe de jeunes – Bilan et consignes de départ

4h

11) Conduite de séances techniques + bilan **8h**
(Peut servir d'évaluation pédagogique)

Etre capable :

- De conduire des séances techniques adaptées à différents publics.
- D'organiser l'animation, l'activité du groupe.
- De s'adapter au groupe et modifier l'organisation des exercices.
- De corriger, d'apporter des solutions.

12) Séjours et organisation des activités spécifiques adultes **11h**

Etre capable d'organiser un séjour en connaissant les cadres réglementaires et fédéraux

Etre capable d'accompagner un séjour

Contenu :

- le cadre Légal du Tourisme en France
Historique et loi de 1992.
Loi de 2009 et l'immatriculation Tourisme.
- le cadre Règlementaire
Décret de 1955 modifié en 2012.
Règlement type des manifestations sur voie publique.
- le cadre Fédéral :
 - FFCT et Immatriculation Tourisme
 - Structures et immatriculation
 - Charte des organisations
 - Cahier des charges des séjours et voyages
 - Sphère Tourisme FFCT
 - Cyclotourisme et voies publiques
 - Grands raids et organisations exceptionnelles
- le Moniteur et le Tourisme
Rôle et compétence du moniteur
 - Domaine d'action
 - Conception et préparation du projet de voyage
 - L'accompagnateur de séjour-voyage
 - Travaux de groupe éventuels: - Préparation d'un séjour club
 - Préparation d'un séjour Ligue en Europe

13) Utilisation du GPS, le repérage de circuits (véloenfrance) **1h**

Etre capable :

- De faire fonctionner un GPS.
- De donner les coordonnées d'un point et de le replacer sur la carte.
- De relever un itinéraire, d'enregistrer et de transférer cet itinéraire.
- De transférer une trace sur le GPS et de suivre cette trace.

14) Préparation d'un itinéraire et lecture de paysage **1h**

Etre capable :

- De lister les phases de préparation d'une itinérance sur plusieurs jours.
- De repérer sur la carte des points d'observation possible du paysage.
- De relever le tracé sur la carte en passant par des points obligatoires.
- De décrire les aspects structurants du paysage (relief, formes, unités, couleurs, utilisations, signes culturels, habitat, minéral, flore, faune, etc...)
- De réaliser un profil du parcours.
- De préparer une randonnée.

15) Sortie préparée regroupant GPS, lecture de paysage, animation nature et comportement citoyen (Peut servir d'évaluation pédagogique) **3h**

Etre capable :

- De présenter, d'organiser la sortie (matériel, logistique, sécurité).
- De conduire le groupe (sécurité, guider, donner le tempo, organiser les arrêts...).

- D'animer la randonnée.
- D'animer la randonnée sur le thème nature ou d'expliquer les milieux naturels traversés.
- D'animer une lecture de paysage.

16) Evaluations, Bilan du stage

2h

Evaluation sous la forme d'une épreuve orale, d'une prestation pédagogique et d'un test technique. Pour être cohérent avec l'objectif de pluridisciplinarité qui a été défini pour les diplômés fédéraux (moniteur = route, VTT, adultes, écoles, séjours) l'évaluation doit permettre d'attester de compétences minimales pour encadrer les activités sur la route, en VTT, sur une journée ou lors d'un séjour.

Pour être admis (moniteur stagiaire), le candidat doit avoir validé, l'épreuve orale, l'épreuve pédagogique, les épreuves techniques.

La construction des épreuves certificatives répond aux exigences minimales pour obtenir des équivalences (acquis d'expérience) pour les moniteurs qui s'engageraient dans une filière professionnelle.

1) Epreuve Orale_: Un exposé sur 2 thèmes de la formation

Le candidat tire au sort 2 questions (1 sur l'organisation de séjours et la pratique cyclo, 1 sur la sécurité et la réglementation) sur les thèmes abordés pendant toute la formation (animateur, initiateur, moniteur). Durée : il dispose de 10' de préparation et de 10' d'exposé pour répondre aux deux questions.

Evaluation : le candidat est admis ou ajourné.

Ajourné = incapacité à s'exprimer sur l'un des 2 sujets ou la réponse apportée est trop succincte et elle n'est pas justifiée.

2) Epreuve pédagogique : Conduite de séance

Conception et conduite d'une séance d'apprentissage ou de perfectionnement technique. Cette épreuve est évaluée lors des mises en situations pédagogiques (horaire prévu pendant le stage de formation moniteur), préparation : 30', durée de la séance : 20'. Les thèmes sont évalués soit sur la route, soit en VTT.

Evaluation : le candidat est admis ou ajourné.

Ajourné = problème de sécurité, incapacité à gérer ou animer le groupe, la prestation est hors sujet.

3) Epreuve technique : Un parcours de maniabilité suivi d'un parcours d'orientation en VTT enchaîné avec un test mécanique suivi d'un parcours route.

3a) **Parcours de maniabilité :** 2 zones de 5 segments à franchir à l'enroulé (un élément technique dans chaque segment : marche à monter ou à descendre, virage serré, dévers, montée raide...). Toute faute = pénalité de 2'.

Epreuve d'orientation : à la suite des zones de maniabilité, départ sur un parcours d'orientation de 10 à 15 km (à vol d'oiseau) VTT + environ 20 km sur route, à réaliser à une vitesse moyenne de 20 km/h, avec 3 balises à retrouver (sur un foyer de 3 balises). Départ jusqu'à balise 1, les données : azimut/distance ; de la balise 1 à 2, les données : triangulation (de la balise on voit « a, b, c » sous un angle de x°) ; de la balise 2 à 3, les données : balise à positionner sur la carte à partir d'une carte mère. Balise fautive = pénalité de 15'. Départ du chrono, à l'entrée dans la première zone. Arrêt du chrono : à l'arrivée du parcours orientation.

Evaluation : le candidat est admis ou ajourné (3a).

Temps total éliminatoire (ajourné) est annoncé aux candidats : 1'30 + 1'30 (2 zones de maniabilité) + temps du parcours orientation (à vol d'oiseau) calculé sur la base de 7 km/h.

3b) **Epreuve mécanique :** A l'arrivée du parcours d'orientation, le candidat tire au sort une question et doit résoudre le problème dans les 10'. Réparation effectuée dans les 10' aucune

pénalité. Le candidat bénéficie, au-delà des 10' de 5' supplémentaires pénalisées de 5' sur le temps du parcours route. Au-delà de 15' pour ce test mécanique : ajournement (pour 3b).

Parcours sur la route : A l'issue du test mécanique, le candidat part (éventuellement avant la fin des 10') sur un parcours routier (parcours en boucle), distance : environ 20 km, à réaliser à une vitesse moyenne de 20 km/h.

Evaluation : le candidat est admis ou ajourné (3b).

Temps maxi pour réaliser cette épreuve mécanique - route : 10' (mécanique) + 1H00 (route) = 1H 10 (1 H 11 = ajourné).

4) Stage pédagogique : Le candidat admis après le stage de formation moniteur doit effectuer un stage en situation pédagogique pendant l'année qui suit la formation. A l'issue de ce stage, il présente un rapport écrit qui relate son activité (au moins 10 séances ou journées (route et VTT) et sa participation à un séjour (3 jours). Dans son document, il mentionnera l'objectif, le travail de préparation, le déroulement des journées, le bilan de chaque séance ainsi que le bilan du séjour.

Le titre de moniteur sera acquis (ou ajourné, stage à refaire) après évaluation du rapport de stage pédagogique.

